



EAJE du Campus de la Doua
43 Boulevard du 11 Novembre 1918
69622 VILLEURBANNE Cedex
Tel: 04.72.43.29.91.
Email: morgane.bertrand@univ-lyon1.fr
Site web: <http://cle.univ-lyon1.fr>

LA PERIODE D'ADAPTATION

Cette période a pour objectif de permettre à l'enfant de s'intégrer le plus facilement et harmonieusement possible à la vie en collectivité et au fonctionnement d'une crèche.

Elle peut durer entre une et trois semaines, selon l'évolution de l'enfant et la durée d'accueil souhaitée.

L'enfant vient progressivement à la crèche, accompagné d'un parent le premier jour, puis seul.

Celui-ci va s'effacer en douceur pour que la séparation se passe le mieux possible.

Un membre de l'équipe est alors le « référent » de l'enfant pendant cette période d'adaptation, puis il est pris en charge par l'ensemble de l'équipe, progressivement.

Cette période est obligatoire pour toute admission, qu'il s'agisse d'une place régulière ou occasionnelle.

Ces heures réelles de présence sont facturées.

Les horaires et les modalités précises sont décidés lors du rendez-vous d'inscription avec la directrice.